

Un pont sur la Lionne à la fin du XVIIIe siècle

Projet du pont d'en haut transféré en bas:

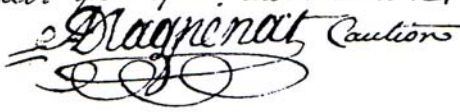
JBC 10, du 14<sup>me</sup>? (prob. A)

Sur les propositions faites par le Conseil aux maîtres  
maison de Vaullion pour le transport que le dit  
Conseil veut faire du Pont de sus de la Lionne  
à celui d'en bas l'on a convenu avec le dit maçon  
pour la taille de l'arc de la voûte du dit Pont qui  
faul retallier et autre chose à deux lents floins  
sans touches à son paiement qui lui vien à forme  
de son Marché lequel maçon devra faire le dit  
Pont d'en bas à la place de celui de sus et cela est

Cautionnement pour le maître d'oeuvre, Jean Pierre Reymond  
de Vaullion:

ACA, JBC 11

Moy soussigné Alexandre David Magnenat  
de Vaullion, me porte pour caution solidaire  
de tous les engagements qu'après & précédant  
le citoyen Jean Pierre Reymond mon frère  
font en son nom propre, qu'en celui de son Père, & oncle  
Jean Pierre Reymond, pour les ouvrages, que la commune  
de l'abbay e lui a confiés, & confiera, ainsi que des avances  
sont tirées, à lui faites à compte des dits ouvrages  
ainsy que ceul qui pourroient lui être faits dans la  
suite pour dits ouvrages, ainsi que pour la garantie de ses  
ouvrages, tels qu'il s'y est engagé & engagera lui même  
en foy de quoi j'ay signé sous obligation de mes biens  
à Vaullion le 11<sup>me</sup> May, quoy que par autres mains & en

Magnenat Caution  


Toisage du pont (lors des devis ou le travail effectué):

ACA, JBC 6

Toisages		pièdes quads
23 pieds 8 pouces sur 12 pieds 9 pouces produisant de surface		301.9
33 pieds 9 pouces sur 34 pieds tout de surface	147 pds 6 par double	329.5
18 pieds sur 3 pieds 1 pouce tout de surface	63 pied quatreuple	252

7	pièds	10	7	pièds	sur	3	pièds	1	7	pièds	de	sur	face	24	pièds	8	pièds	quatre	pièds	9	6	7	4		
8	pièds	sur	3	pièds	1	7	pièds	de	sur	face	24	pièds	8	pièds	quatre	pièds	9	8	8						
15	pièds	4	pièds	sur	4	pièds	9	pièds	de	sur	face									7	2	10			
11	pièds	sur	3	pièds	10	pièds	de	sur	face											4	2	2			
14	pièds	6	pièds	sur	4	pièds	4	pièds	de	sur	face									6	10				
10	pièds	6	pièds	sur	4	pièds	9	pièds	de	sur	face									4	9	10	6		
pour les 4 consoles																							2	81	

pièds 3298 <sup>pièds</sup> 8 16

Les matériaux seront pris sur place, le sable à quelque moraine latérale (sablère de derrière le local actuel déjà ouverte ?), la pierre à la carrière du village (voir le chapitre "un casseur de cailloux").

ACA. JBC 12

Le Conseil a délibéré qu'il veut Exposer en mise le Charoit pour voiture les Pierre de taille sous le condition suivante que les entrepreneurs seront tenu de voiture les Pierre de taille ~~de massonerie~~ en les prenant ou les masson les auront tirés et les rendent sur place, le Conseil se réserve la dernière mise et a dire qui mesurera les dite voitures que après les essai qui la propose de faire pour contre les dernier mise ne pourra le retirer de sa mise. Celui a qui il sera Exposé donne en caution suffisante, le dit Charoit a été Exposé au Sr Etienne Louis Cost pour le prix de huit cent septante cinq florin

Les pierre de massonerie se devront tiré et voiture sur place a contentement des maître masson et sous la même réserve pour le chute que dessus, les dite pierre ont été Exposé a Jacques fils D'Abreu Emmanuel pour le prix de Dix sept bat <sup>par</sup> trois de muraille

De plus elle fera mise le Deblaiage et remplissage toujours a contentement de maître masson et sous les mêmes réserve que dessus a été Exposé au Regen de L'Haye pour le prix de trois cent quatre vingt cinq florin.

Le sable à aussi misé tant pour le tiré et voiture sous les mêmes condition et réserve que dessus Exposé au Sr Daniel Siméon Heymond (conseiller) des Bours pour le prix de vingt bat par trois de muraille

La taille sera aussi misé a forme des condition qui aron liés et sous les mêmes réserve qui se trouve déjà sur le projet établi a ce sujet de même que les muraille

Les travaux de charrois seront misés et offerts à celui qui saura se contenter du plus maigre salaire!

ACA, J8C3

Maintenant sont fournis de sable nécessaires pour  
 faire le pont dans bas de la Ligne & rendus sur  
 place par Croc. Berney de Labège pour 7<sup>h</sup> 6<sup>q</sup> 2<sup>o</sup>  
 par Jean Amable Test pour Labège pour 7<sup>h</sup> -  
 par Abram fils du Gouverneur Guignard pour 6<sup>h</sup> 9<sup>o</sup>  
 par Croc. fils de Abram Emanuel Berney pour 6<sup>h</sup> 6<sup>o</sup>  
 par Abram fils du Gouverneur Guignard pour 6<sup>h</sup> 3<sup>o</sup>  
 par Croc. fils de Abram Emanuel Berney pour 6<sup>h</sup> -  
 par Abram fils du Gouverneur Guignard pour 5<sup>h</sup> 9<sup>o</sup>  
 par Croc. fils de Abram Emanuel Berney de Grandpré 5<sup>h</sup> 6<sup>o</sup>  
 par Abram fils du Gouverneur Guignard pour 5<sup>h</sup> 4<sup>o</sup> 6<sup>o</sup>  
 par Croc. fils de Abram Emanuel Berney pour 5<sup>h</sup> 3<sup>o</sup>  
 par Abram fils du Gouverneur Guignard pour 5<sup>h</sup> -  
 par Croc. fils de Abram Emanuel Berney pour 4<sup>o</sup> 9<sup>o</sup>  
 Expedie de dit ouvrages de sous mentionnés aux citoyens  
 Croc. fils de Abram Emanuel Berney de Grandpré pour  
 le port & somme, quatre livres & six sols  
 fait sur la Reserve de la Probation du dit Conseil  
 fait à Labège le 23 juillet 1795

A. J. Guignard Gouverneur  
 Jacques Pierre Rochat Gouverneur

ACA, J8C5

Maintenant sont fournis & traités les pierres  
 de maçonnerie pour le pont dans bas de la Ligne  
 mi au port par Croc. fils de Abram Emanuel Berney à 25 bot  
 par Pierre sort - 6<sup>h</sup> 3<sup>o</sup>  
 par Abram fils du Gouverneur Guignard - a - 6<sup>h</sup> -  
 par Samuel Durand - a - 5<sup>h</sup> 6<sup>o</sup>  
 par Abram fils du Gouverneur Guignard - a - 5<sup>h</sup> 3<sup>o</sup>  
 par le Citoyen François Rochat - a - 5<sup>h</sup> -  
 par Croc. fils de Abram Emanuel Berney - a - 4<sup>h</sup> 9<sup>o</sup>  
 par François Rochat - a - 4<sup>h</sup> 6<sup>o</sup>  
 par Abram fils du Gouverneur Guignard - a - 4<sup>h</sup> 4<sup>o</sup> 6<sup>o</sup>  
 par François Rochat de Labège - a - 4<sup>h</sup> 3<sup>o</sup>  
 Expedie des dites pierres de maçonnerie pour faire le  
 pont dans bas de la Ligne sur le pont sur poteaux  
 pour le port & somme, de quatre livres & six sols - 4<sup>h</sup> 3<sup>o</sup>  
 faite sur la Reserve de la Probation du dit Conseil  
 fait à Labège le 23 juillet 1795

A. J. Guignard Gouverneur  
 Jacques Pierre Rochat Gouverneur

Il n'est point fait par le Gouverneur de La Comune  
pour valoir toute la piece au tant presaires pour  
construire le pont de la Seine dans bus que les anheurs  
seront leus des presaires out elle seront de presaires pour le pont  
desus pour le presaires ver celui d'arbas que la Comune fait  
construire a neuf sur le dit ouvrage surus expedie d'uy  
plus a l'antier d'ancien l'ancien toutes par le dit Gouverneur  
le reserves la probacion du Conceil de dite Comune  
Le dit ouvrage sy desus a été mis en port par le Citoyen  
Abraham Guignard Gouverneur a St Louis pour 320<sup>fr</sup>  
par le Citoyen Louis Carpe pour le port de 317<sup>fr</sup> 6  
par Abraham Croes fils de Abraham Emanuel  
Denny de Grenier pour le port de 315<sup>fr</sup>  
par Abraham fils des Gouverneurs Guignard pour 314<sup>fr</sup>  
par Louis Rochet des Isles pour le port de 313<sup>fr</sup>  
par Le Gouverneur Abraham Guignard pour 310<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour 308<sup>fr</sup>  
par Abraham fils des Gouverneurs Guignard pour 307<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour 300<sup>fr</sup>  
par Abraham fils des Gouverneurs Guignard pour 299<sup>fr</sup>  
par Louis Rochet des Isles pour le port de 298<sup>fr</sup>  
par le Citoyen Pierre Louis Carpe pour 297<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour 295<sup>fr</sup>  
par Le Gouverneur Guignard pour le port de 294<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour 295<sup>fr</sup>  
par Louis Rochet des Isles pour le port de 280<sup>fr</sup>  
par Le Gouverneur Guignard pour le port de 279<sup>fr</sup>  
par Le Citoyen Louis Carpe pour le port 278<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour le port de 275<sup>fr</sup>  
par Le Citoyen Gouverneur Guignard pour 274<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour 272<sup>fr</sup>  
par Le Citoyen Pierre Louis Carpe pour 260<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour 255<sup>fr</sup>  
par Abraham fils des Gouverneurs Guignard pour 254<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour 250<sup>fr</sup>  
par Le Citoyen Gouverneur Guignard pour 249<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour 247<sup>fr</sup>  
par Abraham fils de Abraham Emanuel Denny pour 240<sup>fr</sup>  
par Croes fils de Abraham Emanuel Denny pour 235<sup>fr</sup>  
par Le Citoyen Pierre Louis Carpe pour 234<sup>fr</sup>

par le Citoyen Louis de Bourbon au mois de Juin 232<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen F. du Gouverneur de la Guinée 230<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Cart pour le prêt de 228<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 225<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Cart pour le prêt de 220<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 215<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 210<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Cart pour le prêt de 209<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 207<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 205<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Cart pour le prêt de 200<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 199<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour le prêt de 198<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 197<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 195<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 193<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 190<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 189<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 188<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 180<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 175<sup>fr</sup> -  
 par le Citoyen Louis Emmanuel Berney pour 170<sup>fr</sup> -  
 Le dit ouvrage se devant maintenant à des Comptes  
 aux Citoyens Louis Emmanuel Berney pour le prêt de  
 sommes de Cens et Septante Florins dont le dit  
 Cart les devras valoir la requisiion du Citoyen  
 Raymond Entrepreneur du dit ouvrage  
 Le tout est sur la Reserve de l'Administration du  
 dit Conseil fait à Abbeville le 23 Juillet 1798

A Guignard Gouverneur  
 Jacques Etienne Rochet Gouverneur

Après les travaux, les comptes:

ACA 33C 14

Nous les soussignés Deputés de la Représentation de la commune  
 de Abbeville nous vous soumissions transportés au  
 dit le dit ouvrage pour en faire le nécessaire et avons  
 trouvé comme suit,

1. Du côté de vers, — Longueur 51 Pieds  
 — hauteur . . . 8. 2. 6 pouces  
 — Epaisseur — 5. Pieds

2. Du côté de Bige — Longueur 52 Pieds  
 — hauteur . . . 6. 2. 6 pouces  
 — Epaisseur . . . 5. Pieds

3. Pour massif et en dedans la voûte Longueur 11 Pieds  
 Hauteur Moyenne — 1. 2. 6 pouces

4. Plus pour Massif tout en dedans sur  
 poutres, etc, fait — — — — — 100 Pieds

D'après le calcul des mesures cy dessus Indiquées  
 on a trouvé 17 Toises <sup>un tiers</sup>  $\frac{1}{3}$  et un  $\frac{1}{2}$  <sup>deuxième</sup>  $\frac{1}{2}$  de Toise  
 moins un pied pour foi de quoi avons signé ce 5<sup>e</sup> jour  
 1799

*J. Reynaud*      *Docteur Regisseur*  
*A. Desjardins*      *Regisseur*

Partie de compte que produit Jean Paul Raymond  
aux citoyens Municipaux de l'Abbaye le 6. Mars 1803 =  
= qui consisté =

- 1. A la charrière en haut il y a en Pave de taille : 730 Pieds 4 pouces
  - 2. A la route au Pont d'embra il y a en Pave de taille : 302 = 3
  - 3. Sur l'entour des fossés de la route il y a ..... 225 p<sup>d</sup> 6 pouces
  - 4. Sur l'encapels du pont il y a en Pave de taille. 448 : pieds 6 pouces
  - 5. Sur quelques allées du Pont il y a en Pave de taille 229 : --- 6 pou
  - 6. Sur quatre courtoies il y a ..... 28 :
  - 7. Sur fondement au Pont du côté du vers il y a en  
cailloux à la portée ..... : 187 p<sup>d</sup> 11 pouces
  - 8. Sur fondement au côté de Bois il y a en cailloux ..... : 114 : p<sup>d</sup> 9 pouces
- Le tout monté ..... 2272 Pieds 9 pouces

Les 2272 p<sup>d</sup> 9 pouces font comme il a été convenu  
à cinq bat et demi le pied ..... fait 1229 £

Sur le relevage des pierres de la route au pont d'embra  
et de chat de cette pierre convenu à ..... 80 £

Pour 37 Toises de mur, à la charrière en haut  
et au Pont d'embra convenu à quatre franc le Toise, 148 : £

Le tout monté ..... 1457 £

Reçu à compte en plusieurs fois de divers Gouverneurs  
et Bourgeois la somme de ..... 1135 £ 4 Sol

100  
125  
80  
1040  
7  
1135

Par la Requisition des Municipales de la Commune de  
L'Abbaye pour la Chaussée & le Pont Reconnaissance  
& les 2 fossés

Chaussée pié - - - - - 73 6 1/2

Sous le Pont Dant bois - - 1217 p. 8 p. 100 p.

fait avec plus près de Notre Connaissance à l'abbay  
Le 10 Mars 1803

Nombre de Toise de Muraille de la Chaussée 18 Toise -  
- 14 p. 8 p.

Dans Ouvrages du Pont Nous Declarons avec  
plus près de Notre Connaissance qui n'ya aucun  
Defaut Capital - - - - -

Sous quand a Legal de la Chaussée près de la  
Cité il se Connoit bien quelle a un point  
Consentir dans le Millieu, Mais se ne Montre  
pas des Dangers a ce que nous en Connoison  
& Castiffions le pour que Desus Isaac Raymond  
= Daniel Jaquard  
= Mason =

On le constate ci-dessus, en même temps que de construire le pont de la Lionne, Jean Pierre Reymond avait été chargé de faire une muraille de chaussée au bord de la Lionne, nous ignorons sur quel segment exact. La dite muraille, qui ne devait pas être d'une résistance excessive, posa problème, tant au constructeur qu'aux autorités:

ACA, JBx, s.d.

Citoyen Jean Pierre Reymond à Vaillier



Le Conseil de l'Abbaye vous avise par la présente,  
que la Chaussée qui avoit été montée au dessus de l'Abbaye  
sur la Lionne à considérablement cédé, ce qui la rend  
si peu solide ~~elle~~ par la mauvaise manière que vous  
avez placée vos pierres, qu'au premier débordement de  
la Lionne elle n'y résistera pas, en sorte qu'il vous  
déclare très positivement qu'il ne recevra jamais un  
tel ouvrage, qui est tout à fait opposé à votre engagement,  
qui porte que les pierres doivent être posées de la gauche  
& non de la droite avec de bonnes boutisses,  
Il vous invite donc Citoyens à venir prendre l'avis  
= sans ce la chose pour votre sûreté & pour éviter  
qu'il ne vous arrive du dommage, par quelque éboulement,  
laissant au surplus à vos périls & risques tous les  
matériaux & tout ce qui peut souffrir de votre non  
exécution; C'est l'avis que je suis chargé de sa  
part de vous donner, / Salut Cordial.

Alexandre Rochat, Secrétaire

Si vous êtes au Tribunal du District de la  
Vallée du Lac de Joux.

À vous le Citoyen Jean Pierre Reymond  
maître maçon de Vaillon: Salut! La fumure  
de l'Abbaye vous avise que la Chaussée que  
vous avez construite pour elle sur la  
rivière de la Lionne (proche le Village)  
de l'Abbaye s'est écroulée hier; vu sa  
mauvaise construction, doit avoir été  
préservé par missive de son Secrétaire  
sous date du 4<sup>e</sup> Octobre dernier, portant  
avis qu'elle avoit considérablement  
cédé, et que des vis y aporter du remède,

pour éviter votre perte, à qui vous -  
rières fait aucune attention; Il lui -  
importe de procurer une vision et  
taper des pertes et dommages que cela -  
lui cause, pour les matériaux de -  
diverses espèces et avances à vous fournis -  
et baitez pour un ouvrage qui n'a jamais  
été reçu ni agréé; La grandeur des L'emp -  
ne permettant pas d'y procéder à ce -  
moment; Ladite Commune sans s'arrêter  
pour les Coups à votre défaut d'exécution,  
vous signifie purement et simplement  
ses dûs et légitimes protestes dans -  
lesquelles je l'ai admises contre vous, -  
pour tout ce qui est sus exprimé, -  
Lesquelles elle fera valloir en tous et  
lieu selon qui lui conviendra de droit;  
Pretenant au surplus les fins de sa -  
missives suscitées; C'est ce qui sous toutes  
autres réserves et comminations de droit  
vous sera notifié pour avis et conduite,  
sous les rogatoires et offres ordinaires;  
(Donné le 4<sup>e</sup> Décembre 1798.

Le 17<sup>e</sup> Decr. 1798. J'ay attaché l'original de cette  
lettre à la suite de la lettre de M. de la Roche.

FCA, JBCG  
J'ay ant put me rencontrer hier à l'Abbaye  
ainsy que je me letois proposé, je prie

les citoyens composant le conseil de  
 la commune de St. Abbaye, de suspendre  
 toutes opérations ultérieures au sujet de  
 l'exploit qui leur a été notifié, leur  
 permettant de me renvoyer, en leur première  
 assemblée de conseil, pour prendre des  
 arrangements à leur entière satisfaction  
 pour: moy de quoi j'ai signé le présent.  
 Au bout le 17<sup>e</sup> Décembre 1798 an 1<sup>er</sup>  
 de la République bretonne.

J. P. Reymond

On dut forcément s'arranger. La facture Reymond, se monta à un total de 1457.- (voir ci-dessous). Tandis que l'ensemble des travaux, liés au pont sur la Lionne même (voir page suivante) 5000 francs.

ACA 7BCx

Moi soussigné confesse d'avoir reçu des différents  
 Bourgeois de la Commune de St. Abbaye, en différentes époques  
 l'entier payement des différents Ouvrages, en tailles et maçonnerie  
 pour la construction du Pont d'embar sur la Lionne, et la chaudière  
 en taille, Dessus du village de St. Abbaye, s'élevant le tout à la somme de  
 quatre cent cinquante sept francs, selon le compte que j'en ai fait  
 à la Municipalité de St. Abbaye soussigné du 6<sup>e</sup> Xbre 1803.



Le déblaiement des routes en hiver  
 pres de l'A  
 Dombrea 1897, p. 90

Comptes des Livraisons qui ont été faits aux divers particuliers, à qui il a été donné des tâches pour le pont de la Sonatz

1<sup>o</sup> Au M<sup>re</sup> Raymond

f. 22 par le Citoyen David Golatz Gour. en 1797. en plus. fois	f. 1548. 7. 6.
f. 12 par le Citoyen Ab <sup>nd</sup> Isaac Guignard Gour. en 1798	" 640
f. 12 plus quit à payé au Maréchal par le Cit. Raymond	80
1800. 12 <sup>e</sup> Juin par le Bourcier de 1799. Ab. H <sup>e</sup> Rochat	f. 148 = 100.

In tout f. 2368. 7. 6.

1805. 12 <sup>e</sup> Juillet par Abraham David Golatz	f. 40. des Comptes	200.
1802 et 1803 par le Bourcier Abraham David Rochat	f. 21. des Comptes	945.
Pour autant qu'il a été abattu par le Cit. de St. Janvier		128. 10. 6
		f. 3642. 6.

Le Compte au Cit. Raymond maréchal de la même année 1807

2 Au Citoyen St. Louis Cart à compte de la voiture des Pierres

par le C <sup>te</sup> D <sup>te</sup> Golatz Gour. en 1797	697. 6.
par le C <sup>te</sup> Abraham Isaac Guignard Gour. en 1798	113.
plus en core par remise	150.
par Ab. H <sup>e</sup> Rochat par l'ad <sup>e</sup>	82. 6
Son n <sup>o</sup> Marché fait le 896	} f. 1045.
le 2 <sup>e</sup> " " " " " 170	

Au Sieur Bernier, Citoyen

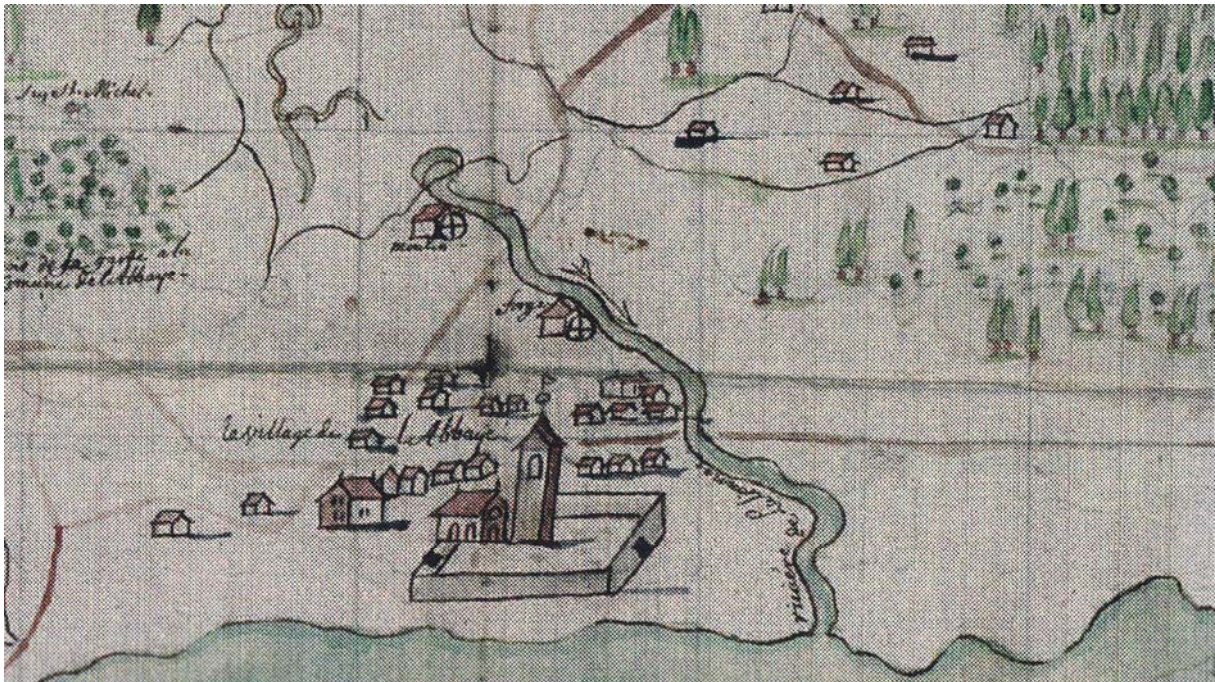
par le C <sup>te</sup> D <sup>te</sup> Simon Raymond Gour. en 1797 à compte de l'ab. l.	90.
par le Gourcier de 1798	50.

Au fils d'Abraham Emmanuel Bernier de Gruin

par le C <sup>te</sup> Ab <sup>nd</sup> Isaac Guignard Gour. en 1798	100.
--	------

Au Sieur Guignard

par le C <sup>te</sup> Ab <sup>nd</sup> Isaac Guignard Gour. en 1798	200.
--	------



Carte Vallotton de 1709, ACVaulion. A l'époque le pont de la Lionne, que l'on décèle à peine en prolongation de la route, trait inférieur, n'est encore probablement qu'une simple passerelle de bois. Il faudra attendre encore presque un siècle avant que de disposer un ouvrage d'art en bonne et due forme, le pont de la Lionne de 1709.



Cadastre de 1814. Le nouveau pont de la Lionne existe désormais depuis une quinzaine d'années et est constitué par un ouvrage d'art solide et destiné à braver les siècles. Ce qui fut, puisqu'on le trouve toujours vaillant de nos jours. Un témoignage irremplaçable de la bienfaisance de nos anciens tailleurs de pierre, grands maîtres en leur difficile métier.



Pont de la Lionne en 1993.





La Lionne vue en direction amont. Des travaux d'endiguement en même temps que de redressement de la rivière ont du avoir lieu en différentes époques, notamment en 1798, alors que l'on construisait le pont de la Lionne en pierre.